



- RISQUES**
- Périmètre d'application des prescriptions zone inondable
  - Zones sous le niveau marin
  - Glissement de terrain
  - Profondeur des nappes en période de très hautes eaux comprise entre 0 et 1 m
  - Profondeur des nappes en période de très hautes eaux comprise entre 1 et 2.5 m
  - Profondeur des nappes en période de très hautes eaux comprise entre 2 et 5 m
  - Secteurs du territoire communal affectés par le bruit

Commune de MERVILLE-FRANCEVILLE **MERVILLE Franceville** PLAGE

PLAN LOCAL D'URBANISME

DECLARATION DE PROJET N°1  
 EMPORTANT LA MISE EN COMPATIBILITE DU PLU  
 PLAN DES RISQUES ET NUISANCES AU 1/5000  
 Pièce 4.3



Révision du Plan Local d'Urbanisme approuvé le 17 décembre 2015  
 Modification simplifiée n°1 approuvée le 21 septembre 2017  
 Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal du 11 septembre 2025,  
 Le Maire

